

## PRISE EN COMPTE DU TRAVAIL FAMILIAL ET DOMESTIQUE

→ **Quelles mesures concrètes proposez-vous pour mieux prendre en compte le travail familial et domestique ?**

### Éléments de contexte et problématiques sur le travail familial et domestique

Chacun de nos concitoyens effectue une part de travail domestique : des tâches quotidiennes simples mais néanmoins essentielles (faire les courses, cuisiner, faire le ménage, entretenir le linge, bricoler, jardiner, ...) Au sein des familles, s'y ajoute le travail familial : soin et éducation des enfants, soutien des personnes malades, handicapées ou des aînés dépendants. Ce travail, souvent non rémunéré, est pourtant vital au fonctionnement de l'économie monétisée et de la société.

L'INSEE estime<sup>1</sup> que ce travail représente la moitié des heures de travail en France, avec une répartition très inégale entre hommes et femmes : en 2020, le travail domestique et familial a représenté 2/3 du temps de travail des femmes contre seulement 1/3 du temps de travail des hommes. Une meilleure prise en compte du travail familial et domestique est donc un enjeu majeur si on veut améliorer l'égalité entre les hommes et les femmes.

Lorsqu'il s'agit de prendre en charge une personne vulnérable ou dépendante (enfant en bas âge, personne malade ou handicapée, aîné dépendant), trois options co-existent :

- Le placement en structure d'accueil (EPHAD, institution, crèche, famille d'accueil, etc...). Ces structures sont extrêmement utiles mais :
  - o Elles ont un coût élevé pour les finances publiques,
  - o Elles sont en nombre insuffisant pour assurer l'accueil de tous,
  - o Elles ne peuvent remplacer l'implication des parents pour l'éducation des enfants ou l'affection dont une famille peut entourer un proche malade, handicapé ou dépendant.
- La rémunération d'un tiers aidant (auxiliaire de vie, assistante maternelle, nounou à domicile, etc...)
- L'implication d'un proche qui consacre davantage de temps à ce travail familial : parent au foyer (à temps plein ou partiel), aidant familial, etc...

Les choix d'arbitrages de politique publique entre ces 3 options ne sont pas neutres en termes de finances publiques, de soutien des familles (lutte contre l'épuisement, aides financières) et d'égalité homme-femme.

---

<sup>1</sup> INSEE Vue d'ensemble 2020

Quelles mesures concrètes comptez-vous prendre pour mieux reconnaître le travail domestique et familial :

- identification de ce temps de travail ?
- inscription dans le PIB ?
- évaluation d'un « indice de bonheur » comme le préconise l'OCDE ?
- allocation lorsqu'il y a prise en charge d'un proche vulnérable, malade ou dépendant : congé parental, congé proche aidant ?
- points retraite pour atténuer l'impact de ce temps passé sur la « carrière » ?
- validation des acquis de l'expérience ?

Comment souhaitez-vous faire évoluer l'organisation du travail domestique et familial dans le prochain quinquennat ?

- Développement des structures d'accueil ?
- Soutien et développement des possibilités d'emploi d'un tiers aidant ?
- Soutien aux hommes et aux femmes qui prennent du temps pour s'occuper d'un proche vulnérable ou dépendant ?
- Merci de préciser les moyens envisagés.

Lorsque les femmes / les mères font le choix de consacrer du temps à l'un de leurs proches, elles le font bien souvent au détriment de leur rémunération, de leur avancement professionnel mais aussi à terme de leur retraite. En attendant une meilleure répartition des tâches domestiques et familiales entre hommes et femmes, **quelles mesures concrètes proposez-vous pour que les mères soient moins pénalisées économiquement et socialement par le temps qu'elles consacrent à prendre en charge leurs proches lorsqu'ils en ont besoin ?**